

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

#### LOGEMENT

#### **Arrêté du 8 décembre 2021 délivrant l'agrément d'observatoire local des loyers à l'Agence départementale d'information sur le logement des Bouches-du-Rhône**

NOR : *LOGL2135877A*

Par arrêté de la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, en date du 8 décembre 2021, l'Agence départementale d'information sur le logement des Bouches-du-Rhône est agréée en tant qu'observatoire local des loyers pour le périmètre géographique d'observation comprenant les 75 communes suivantes : Aix-en-Provence, Allauch, Arles, Aubagne, Auriol, Beaurecueil, Berre-L'étang, Bouc-Bel-Air, Cabriès, Cadolive, Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf-le-rouge, Châteauneuf-les-Martigues, Coudoux, Cuges-les-Pins, Éguilles, Ensues-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Fourques, Fuveau, Gardanne, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, Gréasque, Istres, Jouques, La Bouilladisse, La Ciotat, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, La Roque-d'Anthéron, Lambesc, Le Puy-Sainte-Réparate, Le Rove, Le Tholonet, Les Pennes-Mirabeau, Marignane, Marseille, Martigues, Meyrargues, Meyreuil, Mimet, Miramas, Pertuis, Peynier, Peypin, Peyrolles-en-Provence, Plan-de-Cuques, Port-de-Bouc, Puylobier, Rognac, Rognes, Roquefort-la-Bédoule, Roquevaire, Rousset, Saint-Cannat, Saint-Chamas, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Paul-lès-Durance, Saint-Savournin, Saint-Victoret, Saint-Zacharie, Salon-de-Provence, Sausset-les-Pins, Septèmes-les-Vallons, Simiane-Collongue, Trets, Vauvenargues, Velaux, Venelles, Ventabren, Vitrolles.